ÉTUDE SUR LES FORTIFICATIONS DE CHARLES V À PARIS

PAR CLAIRE POUPARDIN

INTRODUCTION

Les lignes successives de fortification permettent de mesurer les phases de l'accroissement d'une ville.

A Paris, au xive siècle, l'enceinte de Philippe Auguste continua de protéger le quartier de l'Université. Étienne Marcel puis Charles V se contentèrent de surhausser la courtine, de creuser un fossé, de remanier le système des portes, de démolir les maisons adossées au mur. Certaines demeures situées extra muros assumèrent sous l'autorité royale leur propre défense. Seule la « ville » située sur la rive droite fut fortifiée.

CHAPITRE PREMIER

L'ENCEINTE DE CHARLES V

Le tracé. — La muraille allait de la Seine à la tour de Bois (située entre le pont Royal et le pont du Carroussel), traversait la place du Carroussel à l'est de l'Arc de Triomphe, la rue Saint-Honoré, l'emplacement du Théâtre-Français, gagnait la place des Victoires, longeait le côté sud des rues d'Aboukir, Sainte-Apolline et Meslay, coupait la rue Béranger, suivait, depuis la rue de Saintonge, le côté ouest des boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais, et, après la Bastille, le boulevard Bourdon (jusqu'au n° 7). Le long de la Seine, le mur reliait la tour de Billy et la tour Barbeau (près du n° 32 du quai des Célestins), de même qu'il reliait la tour de Bois et la tour « qui fait le coin » (face à la tour de Nesle).

La superficie de Paris passa de 272 hectares à 439 hectares.

Pourquoi ce tracé fut-il adopté? — La création de paroisses, de chapelles succursales et de couvents témoigne de l'importance grandissante de la ville,

même si le mouvement se ralentit de 1300 à 1360. A l'extérieur de l'enceinte du xive siècle, la population était inégalement répartie : elle était beaucoup plus dense sur les rives de la Seine, dans la couture l'évêque et la couture Saint-Éloi. Des marais recouvraient les coutures Saint-Gervais et Sainte-Catherine, mais l'extension de Bourg l'Abbé, du Beaubourg, du Bourg Thibout justifiait la construction d'une nouvelle muraille.

Les conditions géographiques déterminèrent le tracé de la fortification : l'ancien méandre de la Seine était un fossé naturel qui fut utilisé, dans la mesure du possible (de la rue Saint-Denis à la place de la République), pour défendre la ville, drainer les eaux des marais et parer aux inondations. Les maisons gagnèrent lentement l'espace compris entre les deux enceintes.

CHAPITRE II

LA CONSTRUCTION DES FORTIFICATIONS DE CHARLES V

Date et principes de la construction. — La construction de la muraille commença aussitôt après la bataille de Poitiers. En 1356, Étienne Marcel fit creuser des fossés; Hugues Aubriot poursuivit les travaux. Bien que la technique militaire ait évolué du début du XIII^e siècle à la fin du XIV^e siècle, les enceintes de Philippe Auguste et de Charles V présentent encore de nombreux traits communs.

Étude des différentes éléments. La courtine. — La muraille, haute de huit à dix mètres, mesurait environ trois mètres cinquante de large à sa fondation. Du côté de la ville, le mur était construit en moellons appareillés. Du côté de la campagne, le parement était en pierres de taille de dimensions variables (vingt-huit à cinquante-deux centimètres). On modifia la courtine pour y disposer des pièces d'artillerie. Les créneaux disparurent; dès 1465, la muraille fut remparée et consolidée.

Les bastides. — Six bastides interrompaient la muraille de Charles V au passage des chaussées Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple et Saint-Antoine. Des portes, des guichets, des brèches furent aussi aménagées.

La bastide était composée de deux éléments : la porte et la basse cour que reliaient le pont dormant et le pont-levis. La basse cour, fermée par une herse du côté de la campagne, comprenait les loges du portier, du fermier des chaussées, des corps de garde.

Attributs de la souveraineté de la ville, les portes étaient construites avec un soin tout particulier. Chacune avait une architecture propre, reslètant l'importance des voies qui les traversaient.

Les tours. — Quatre tours complétaient la défense de Paris le long de la Seine. Seules, la tour de Billy et la tour de Bois furent construites au xive siècle; elles servirent d'entrepôt à l'artillerie de la ville jusqu'à leur disparition en 1538 et 1576. En temps de guerre, des chaînes traversaient la Seine, reliant les tours de Philippe Auguste pour empêcher tout accès par voie d'eau.

Les guérites. — Entre les portes et les tours se dressaient, à une distance irrégulière, des guérites de forme rectangulaire, aux dimensions inégales, couvertes de tuiles ou d'une terrasse. Elles étaient trop éloignées les unes des autres pour assurer un bon flanquement de la courtine. Elles étaient rondes entre la tour de Bois et la tour « qui fait le coin », la porte des Barrés (au débouché de la rue du Petit Musc) et la tour Barbeau.

Les fossés. — Un fossé et un arrière-fossé séparés par un dos d'âne défendaient l'approche de la muraille. Dès 1553, un seul fossé à fond de cuve remplaça près de la Seine les deux fossés creusés en talus. La maçonnerie remplaça le gazon qui revêtait l'escarpe et la contrescarpe. L'arrière-fossé fut asséché à la fin du xve siècle, l'autre dès la fin du siècle suivant.

L'échevinage louait portes, tours et guérites pour un prix modique. Les acquéreurs s'engagaient à entretenir ou à garder les lieux. Les fossés étaient des réserves de poissons et d'herbages, sources de revenus pour la ville.

CHAPITRE III

LA DÉMOLITION DES FORTIFICATIONS DE CHARLES V

Les derniers aménagements. — Au xvie siècle, la ville de Paris, plusieurs fois menacée, fit creuser des tranchées pour englober les faubourgs Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis et Saint-Martin. De là jusqu'à l'Arsenal, la muraille de Charles V resta le principal obstacle. Les boulevards qui existaient depuis le milieu du xve siècle furent réédifiés suivant de nouveaux principes; d'autres furent aménagés pour renforcer les portes et les points faibles.

L'enceinte de Charles V, ligne de défense inefficace. — Les voiries et les maisons diminuaient la valeur défensive de la fortification. Des rues nouvelles apparurent à la fin du xvi^e siècle, et au début du xviii^e siècle dans les coutures Saint-Éloi, Saint-Gervais, Sainte-Catherine, du Temple, Saint-Martin-des-Champs. Hors des portes subsistaient encore des vignes et des marais. De la porte Saint-Martin à la Seine, la couture des Filles-Dieu, le clos Halliers, la couture l'évêque étaient les faubourgs les plus peuplés.

Les aliénations. — Au début du XVII^e siècle, le roi et la ville donnèrent à bail à des particuliers différentes parties de la muraille. De la porte Saint-Denis à l'Arsenal, les baux furent plus tardifs (1659). Dès la fin du XVI^e siècle, cependant, les boulevards étaient surmontés de moulins à vent.

La démolition. — Le mur qui reliait la tour de Bois et la tour du Coin fut démoli quand commencèrent les travaux de la grande galerie du Louvre (dès 1566). De la tour de Billy à la tour Barbeau, la fortification fut en partie utilisée pour la construction du Grand Arsenal (fin du xvie siècle). Sully fit établir une « allée droite » entre le boulevard de Billy et la porte Saint-Antoine. En 1633, la muraille située entre la porte Saint-Denis et la tour de Bois fut abattue. En 1670, le roi ordonna la construction d'un cours de la porte Saint-Antoine à la porte des Poissonniers.

La fortification de Charles V, peu éprouvée par les guerres, ne garda pas longtemps son caractère militaire. Elle donna à la ville et aux faubourgs des institutions différentes. Son tracé départagea souvent les seigneurs haut-justiciers ou les paroisses qui revendiquaient les terrains habités depuis peu. La toponymie subit son influence.

CHAPITRE IV

QUELQUES INSTITUTIONS LIÉES À L'HISTOIRE DES FORTIFICATIONS

Les droits du roi, de la ville et des seigneurs sur la muraille. — La fortification traversait les terres de différents seigneurs; l'emplacement de la courtine, des portes, des fossés fit désormais partie de la censive royale, même lorsque la muraille ne fut plus d'aucune utilité à la ville.

Jusqu'au milieu du xvIe siècle, la municipalité fut presque toujours responsable des travaux de fortification. Elle dut peu à peu céder tous ses droits au roi, mais elle continua de verser les sommes nécessaires à la défense.

Le financement de la fortification. — Des revenus spéciaux furent affectés à l'entretien de la fortification. Le roi accorda à l'échevinage le droit de lever des aides sur certaines denrées (vin, cervoise, sel, etc.); les aides étaient affermées au plus offrant. Quand le danger pressait, les quarteniers, avec la permission royale, répartissaient des taxes sur tous les habitants, mais ils parvenaient mal à dresser les rôles et à percevoir les sommes dues. Dans le seconde moitié du xviº siècle, on put trouver les crédits nécessaires grâce aux rentes sur l'Hôtel de Ville.

Le rôle de l'échevinage, du Parlement, du roi. — L'échevinage choisissait les maîtres des œuvres de maçonnerie et de charpenterie qui faisaient besogne d'ingénieur et d'architecte quand le roi ne se réservait pas la direction des travaux. Présents aux adjudications, ils se préoccupaient de trouver la main-d'œuvre, difficile à recruter malgré les réquisitions et l'embauche des pauvres valides.

Le roi et le Parlement s'immiscèrent dans les affaires de la ville, mais la municipalité profita longtemps de leur désaccord pour maintenir ses privilèges intacts.

Le guet. — Depuis 1364, le guet ordinaire était composé de sergents royaux et de gens de métier. Les quarteniers, dizeniers, cinquanteniers conduisaient le guet des métiers, aidés par des capitaines au niveau de la dizaine (dès novembre 1558), par des colonels au niveau du quartier (dès janvier 1568).

En dehors de leur circonscription, les quartiers assuraient la garde d'une porte et d'une partie des faubourgs. En 1559, les métiers furent libérés moyennant le payement d'une taxe.

Un seul capitaine nommé par le roi dès l'année 1550 dirigeait les trois confréries des archers, arbalétriers, hacquebutiers, qui renforçaient le guet quand c'était nécessaire.

CONCLUSION

La défense de Paris devint l'affaire du roi. A la fin du xviie siècle, les travaux de fortification perdirent de leur importance dans la capitale; ils prirent plus d'ampleur aux frontières du royaume. Le cours établi en 1670 n'avait aucune valeur militaire. Il ne servit pas de limite à la ville : sur la rive droite, la surface de Paris au xviie siècle n'était guère plus vaste qu'au xive siècle, mais les faubourgs s'étendaient fort au-delà.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Baux de différentes parties de la muraille à des particuliers.

PLAN

Plan des fortifications de Paris à la fin du xive siècle.

